

Zeitschrift: Werk - Archithese : Zeitschrift und Schriftenreihe für Architektur und Kunst = revue et collection d'architecture et d'art

Band: 66 (1979)

Heft: 29-30: Export-Architektur = Architecture d'exportation

Artikel: Export-Architektur : Unterricht = Enseignement : EAUG : Ecole d'Architecture de l'Université de Genève

Autor: Mechkat, Cyrus / Socratidis, Costas

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-50784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Export-Architektur

Unterricht Enseignement

Die drei schweizerischen Architekturschulen haben das Bauen in Entwicklungsländern in verschiedenster Form zum Gegenstand der Architektenausbildung gemacht. Wir haben die Direktionen dieser Schulen gebeten, uns ihre diesbezüglichen Programme kurz darzulegen. Die Red.

Les écoles d'architecture suisses ont orienté leur enseignement de manières différentes vers les problèmes de la construction dans le Tiers Monde. Nous avons prié les directions de ces écoles de nous exposer brièvement leurs programmes respectifs.

La réd.

EAUG

Ecole d'Architecture de l'Université de Genève

Présentation

La politique de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève EAUG en matière d'enseignement relatif aux pays du troisième monde repose sur deux éléments, soit la présence régulière d'étudiants venus des pays concernés (de $\frac{1}{5}$ à $\frac{1}{3}$ de l'effectif des 150 étudiants immatriculés), ainsi que les travaux développés par quelques membres du corps enseignant, dont certains sont eux-mêmes originaires de ces pays.

De la rencontre entre ces deux éléments est née une expérience, qui remonte à quelques années, et qui se développe dans différents lieux d'activité de l'EAUG:

- Elle trouve une première place dans la conduite des travaux et recherches menés par des étudiants venus de pays du troisième monde. Ceux-ci sont encouragés à diriger, pour partie, leur intérêt sur des thèmes propres au contexte culturel, politique et économique de leurs pays respectifs et au mode de conception, de production et d'utilisation du cadre bâti correspondant.
- Dans la mesure où cela est possible, des stages de travail dans des administrations ou agences sur place sont aménagés, afin de permettre l'acquisition de connaissances sur les conditions de travail professionnel, sur les procédés et matériaux de construction, sur les coûts.

● Un séminaire, repris chaque année et plus ou moins développé en fonction des besoins des groupes d'étude, traite de questions communes à ces derniers.

● Enfin, certaines parties de cours théoriques portent sur des sujets relevant du troisième monde.

A partir de cette expérience, une ligne d'enseignement s'est dessinée, qui – en rapport avec les possibilités limitées de l'EAUG – consiste à dégager la problématique fondamentale en matière d'intervention dans un pays du troisième monde et à essayer de définir un projet de formation en conséquence. Celui-ci s'appuie sur quatre types de considérations.

1. Se garder des généralisations hâtives

La diversité des travaux montre qu'il faut se garder de toute opération de généralisation, de théorisation globalisante à partir des cas observés ou étudiés.

En effet, si certaines constantes réapparaissent régulièrement, liées aux rapports de dépendance et caractérisant les régions pauvres, chaque formation sociale, chaque situation a son histoire propre et présente des spécificités d'ordre culturel, économique et politique.

Ainsi, l'étude de chaque cas demande une approche particulière.

2. S'appuyer sur l'apport de l'étudiant

L'apport de l'étudiant constitue l'élément de base, la matière première de son travail, en d'autres termes, la condition même du développement de son étude.

C'est la connaissance qu'il a ou qu'il peut avoir du contexte local, et l'analyse qu'il en fait, qui permettent à l'étudiant de définir son intervention et de se donner les moyens appropriés.

L'EAUG fournit le cadre théorique et institutionnel nécessaire au développement de l'étude.

Sur le plan matériel, elle mène différentes formes d'appui, dont l'aide aux étudiants qui doivent se rendre sur place pour collecter les observations, informations et documents nécessaires à leur travail.

3. Etudier et confronter la production du cadre bâti des pays industrialisés avec celui d'autres pays

Il ne s'agit pas pour l'EAUG de tenter, à travers la formation, une quelconque opération de transfert de techniques plus ou moins sophistiquées des pays industrialisés et riches vers les pays non industrialisés et pauvres. Mais il ne s'agit pas plus pour elle de se substituer à une hypothétique école d'architecture d'un pays du troisième monde.

Le cadre théorique que

l'EAUG offre à un étudiant travaillant sur un pays du troisième monde est déterminé par des conditions de deux ordres, liées à la fois:

– à l'acquisition de la connaissance du mode de production du cadre bâti, au sens le plus large, dans le cas du pays industrialisé où l'EAUG se trouve;

– à l'acquisition de connaissances spécifiques au pays étudié.

En effet, sans céder à la tentation de la généralisation que l'on a déclaré vouloir éviter, la recherche de réponses aux questions rencontrées dans le cadre d'un pays industrialisé (que ce soit au niveau du projet d'intervention ou à celui de la réalisation de celui-ci, que ce soit au niveau du projet «à neuf» ou à celui de la rénovation ou de la construction dans un cadre ancien, que ce soit au niveau urbain ou rural) touche des aspects théoriques ou pratiques que l'on peut également rencontrer dans la recherche de réponses propres à des pays non industrialisés. Cette observation est d'autant plus patente dans la production architecturale que celle-ci reste principalement caractérisée par la question de son attaché au sol, la question foncière et par le mode de production artisanal de la construction.

La connaissance des conditions de part et d'autre, outre la complémentarité offerte, rend possible la confrontation fructueuse

entre les situations observables dans le pays de formation et, en l'occurrence, à l'EAUG, d'une part, et dans les différents pays d'origine des étudiants concernés d'autre part.

Ainsi le «handicap» de l'éloignement du lieu étudié doit être compensé par la possibilité de cette confrontation enrichissante entre deux systèmes et situations, à laquelle vient s'ajouter un avantage rarement réalisable *in situ*, donné par l'accès à des expériences menées dans d'autres lieux d'études (écoles, instituts,... facilités de rencontres, de documentation).

4. Intégrer dans l'interrogation de la production du cadre bâti les apports issus des études portant sur les autres pays

Les étudiants du troisième monde ne doivent pas former une communauté en marge de l'EAUG. Non seulement le cursus général des études suivies, mais encore le rôle qu'ils sont amenés à tenir dans l'EAUG les intègrent à l'ensemble des activités de celle-ci, au sein de l'Université. Et cette intégration s'opère sous la forme d'une mise en question du mode de conception, de réalisation et d'utilisation des éléments constitutifs du cadre bâti, mise en question de la perception de l'espace-temps.

La crise mondiale de l'énergie et ses répercussions dans le monde industrialisé, la crise économique et ses répercussions dans l'industrie de la construction, ainsi que la crise d'identité culturelle et ses répercussions sur la question urbaine et sur l'habitat projettent une interrogation qui marque profondément la formation au sein des écoles d'architecture.

Dans ce cadre, la possibilité matérielle, offerte par la présence et le travail d'étudiants venus d'autres formations sociales, constitue autant d'éléments complémentaires qui peuvent enrichir les termes de l'interrogation développée.

Observations

Les quatre types de considérations mentionnées ci-dessus dessinent une image quelque peu idéale de l'EAUG. En effet, si les éléments de l'expérience décrite existent, cette dernière demande encore à être systématisée par des moyens et dispositions appropriés. Il ne reste pas moins vrai que les acquis de l'expérience menée sont une préfiguration possible, au niveau de la formation, d'une nouvelle forme de collaboration entre un pays industrialisé et riche et des pays du troisième monde et

qu'ils correspondent à une forme de compréhension réciproque des situations et problèmes relevés ici et là.

A cette expérience correspond un nouveau profil de l'étudiant «étranger». Celui-ci a passé en une vingtaine d'années par les étapes successives suivantes, allant de:

- l'étudiant étranger, rare, coincé dans le choix entre la ressemblance au profil de l'étudiant du pays d'accueil et un exotisme exhibitionniste, à:

- l'étudiant étranger, nombreux, plus ou moins toléré, plus ou moins «bon» selon des critères d'enseignement éloignés des besoins de sa formation, étudiant au rabais,

- l'étudiant étranger, devenu indésirable, sinon inexistant, victime de la xénophobie et du numerus clausus justifié par le boom de la construction et l'attraction exercée sur la population jeune par les études d'architecture,

et, plus récemment, à:

- l'étudiant étranger, redevenant persona grata (... ah les pays pétroliers) et confusément identifié avec les besoins de l'exportation.

La nature de l'expérience menée à l'EAUG peut ouvrir sur de nouveaux rapports avec l'étudiant

venu d'un autre pays en lui conférant une place entière dans l'institution et en exigeant de lui le lien avec la connaissance de son pays.

L'expérience pourrait trouver plusieurs lieux d'élargissement, notamment par le développement de contacts entre les trois écoles d'architecture suisses.

Exemples

Sur le plan pratique, l'expérience de l'EAUG porte sur des travaux d'étudiants venus principalement des pays du bassin méditerranéen, mais également de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique. Les travaux portent sur l'habitat en milieu urbain, particulièrement sur les bidonvilles et autres formes de taudis, ainsi que sur l'habitat rural et les possibilités d'amélioration de celui-ci, travaux intégrant des questions d'ordre culturel, de recours aux procédés et matériaux locaux, de coût et de solvabilité, etc.

Les activités développées en séminaire traitent d'aspects généraux communs aux travaux (économie du sous-développement, transfert de techniques, méthodologie,...) ou de la présentation de cas d'espèce développés par des membres de l'EAUG ou par des personnes invitées.

Cyrus Mechkat
Costas Socratidis

EPF-L

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Depuis de nombreuses années l'EPF-L offre des cours spécialisés sur les problèmes d'urbanisation dans le Tiers Monde, sous la direction du Prof. E.Y. Galantay. Nous

avons été étonnés de constater qu'il n'est pas question de cet enseignement dans le texte que le Département d'architecture de l'EPF-L nous a fait parvenir (n.d.l.r.).

Commenter les programmes, les moyens à disposition et les conditions d'études particulières aux problèmes soulevés par des interventions architecturales à l'étranger, peut paraître une gageure. La diversité des Départements et des Instituts de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, qui presque tous entretiennent des rapports spécifiques tant avec le Département d'architecture qu'avec des industries ou des universités suisses ou étrangères montrent et démontrent même la richesse de

l'éventail des possibilités et des contacts. Nous ne développerons pas ici ce thème, pas plus que nous n'aborderons le problème particulier des cours de 3e cycle ou postgrades organisés dans un cadre plus général¹, et nous nous bornerons à décrire quelques aspects de la formation des architectes dans notre Département.

Il serait difficile, voire dangereux, d'imaginer un enseignement qui formerait des architectes «pour l'étranger» d'une part, des architectes «pour la Suisse»

d'autre part. Il n'y a pas de manichéisme en architecture. C'est dans un système universitaire pluriel que l'étudiant doit opérer certains choix relatifs à sa future destinée d'architecte².

Le Plan d'Etude de notre Département³ met l'accent sur deux volets complémentaires de l'enseignement. Le premier comporte l'apport de connaissances spécifiques et le second le développement de la capacité de synthèse: comment apprendre et surtout comment interpréter en for-

mes concrètes ce que l'on a découvert ou compris de cette observation? Il ne s'agit pas seulement d'imagination. Le grand architecte et enseignant Louis Kahn faisait une grande distinction entre la notion d'*idée* et la notion de *pensée*. Il souhaitait que l'on réfléchisse à l'architecture. Les deux aspects de l'enseignement évoqués plus haut sont, à notre avis, la définition même d'un enseignement réellement universitaire.

L'Ecole d'architecture produit